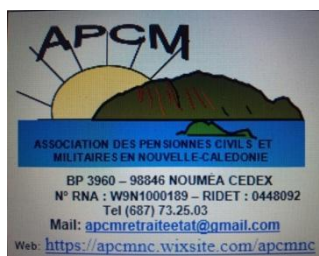




## Contribution à la consultation des corps intermédiaires de la société calédonienne du 25 janvier 2021 au 15 avril 2021 sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

### ASSOCIATION DES PENSIONNÉS CIVILS ET MILITAIRES EN NOUVELLE CALÉDONIE (APCM)

Contribution publiée le 14/04/2021



Réponses de l'organisation au questionnaire mis à disposition sur la plateforme participative [notreavenir-nc.fr](http://notreavenir-nc.fr).

#### Présentation de l'organisation et de son objet

Créée en 1973, initialement un syndicat devenu une association le 15 juin 1994, l'APCM, indépendante et apolitique, a pour objet de procéder à l'étude et à la défense des intérêts économiques, matériels et moraux des pensionnés et futurs pensionnés civils et militaires de l'Etat (retraite, réversion, orphelin, invalidité) et resserrer les liens qui les unissent (sorties culturelles et nature). Forte de plus de 200 adhérents, l'APCM apporte son soutien pour les demandes de pensions, ITR, recours, Carte Vitale, décès, sinistres et s'entretient régulièrement avec les Autorités de l'Etat et de la Nouvelle-Calédonie pour une meilleure considération des retraités dans les politiques publiques. Au sein de l'intersyndicale des Retraités de Nouvelle-Calédonie, l'APCM a obtenu notamment la création de la Carte Seniors en novembre 2018 et l'instauration d'une commission des retraités à la CAFAT en novembre 2020. Sa devise : "Respect des Anciens - Respect de la parole donnée".

#### Selon vous, que signifie « être français » aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ?

- Relever du Droit Français et du Droit Européen.
- Posséder la Nationalité Française.
- Être assuré d'une protection sociale ( santé, retraite, invalidité, chômage, prestations familiales )
- Bénéficier de la liberté d'association (loi de 1901).

### **Selon vous, que signifie l'indépendance ? Et que signifie la souveraineté ?**

<b>Indépendance</b>	<b>Souveraineté</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un Etat indépendant assume l'ensemble des compétences actuellement exercées par la Nouvelle-Calédonie et ses collectivités (provinces, communes) et les compétences, notamment régaliennes, actuellement exercées par l'Etat Français.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exercer la pleine souveraineté c'est bénéficier de la totale indépendance. C'est d'ailleurs ce qu'exprime la formulation de la question référendaire : « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? OUI ou NON ».</li></ul>

### **Selon vous, quel(s) lien(s) la Nouvelle-Calédonie doit-elle entretenir avec la France ?**

<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintenir les liens privilégiés avec la République Française afin de continuer à bénéficier de l'expertise et de l'appui de l'Etat.</li></ul>
---

### **Selon vous, à quel(s) grand(s) défis la Nouvelle-Calédonie est-elle confrontée ? Et comment doit-elle y répondre ?**

<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en œuvre le « Vivre ensemble » dans un destin commun dans le respect, la tolérance et la dignité de chacun.</li><li>• Garantir les Libertés Publiques et assurer la protection des personnes et des biens, notamment pour ce qui a trait aux Seniors.</li><li>• Sauvegarder les acquis sociaux ainsi que les systèmes de santé et éducatif.</li><li>• Promouvoir un système économique qui garantit un bon niveau de vie pour tous.</li><li>• " Bien vieillir ". Faire face au vieillissement démographique par une politique d'accompagnement des personnes âgées.</li><li>• Préserver les ressources naturelles et garantir la protection de l'environnement .</li></ul>
---

### Quels sont vos espoirs et préoccupations vis-à-vis de l'avenir calédonien ?

Espoirs	Préoccupations
<ul style="list-style-type: none"><li>• Que la devise de notre association APCM NC soit mise en œuvre :« RESPECT DES ANCIENS- RESPECT DE LA PAROLE DONNEE »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pouvoir continuer à bénéficier du régime des pensions de l'Etat, garanti par le Code des pensions civiles et Militaires de l'Etat (CPCMR),</li><li>• Que soit assurée la pérennité des Indemnités Temporaires de Retraite (ITR) ayant vocation à être remplacée par un dispositif de retraite complémentaire tel que prescrit par le VIII de l'article 137 de la Loi n° 2008-1443 du 30 décembre 2008, disposition jamais mise en œuvre par les Gouvernements successifs de la République.</li><li>• Pouvoir continuer à jouir du régime de protection sociale dont bénéficient actuellement les pensionnés de l'Etat par l'Accord de coordination des régimes métropolitains et Calédoniens de sécurité sociale.</li><li>• Que soit tenu compte dans les politiques publiques du poids démographique, social et économique de la catégorie de citoyens résidents de la Nouvelle-Calédonie que représentent les 5500 retraités de l'Etat et les 6 400 pensions versées pour un montant de près de 19 milliards de francs CFP (valeurs supérieures à celles de la fonction publique locale)</li></ul>

**Souhaitez-vous formuler une proposition en lien avec l'un des trois thèmes évoqués par le Président de la République\* et listés ci-dessous :**

- Défi climatique
- Développement économique
- Axe indopacifique

[\\*Discours prononcé par le Président de la République le 5 octobre 2020 à l'issue de la seconde consultation pour l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.](#)

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Lutter contre le changement climatique</li><li>• Assurer un développement économique soutenable</li></ul> |
|---|